— Dimanche dernier, le Grand-Vézir s'est rendu au palais impérial de Beylerbey, et a eu l'honneur de travailler avec le Sultan une partie de la journée.

— Samedi dernier, dans la matinée, après les funérailles du prince Zia-Ed-Din Efendi, S. A. le Grand-Vézir, Réchid pacha, accompagné de S. Exc. le ministre de la guerre Osmân Hâmdi pacha et de S. Exc. l'Eski Ferik Nâziri, Schefik bey, directeur des logeurs, a honoré de sa visite les travaux de réparation de la mosquée impériale de Sainte-Sophie, travaux qui sont poursuivis avec beaucoup d'activité pour être complétement achevés au prochain Ramazan. Après le désir exprimé par le Sultan à MM. les architectes Fossati, dans la récente visite de S. M. I.

Parmi les travaux qui ont fixé l'attention du Grand-Vézir, nous citerons la tribune impériale nouvellement construite en style byzantin, et dont l'édification touche à son terme. Le Grand-Vézir a beaucoup admiré la magnifique mosaïque parfaitement conservée récemment mise à découverte, figurant l'empereur Constantin le-Grand présentant la ville de Byzance à l'empereur Justinien présentant la basilique de Sainte-Sophie à la Vierge qui se trouve au centre, assise sur un trône et tenant l'enfant Jésus entre ses bras.

A l'issue de cette visite, le Grand-Vézir toujours accompagné de mêmes personnages, a également daigné visiter le bâtiment de l'*Imprimerie Ottomane*, en construction et dont l'achèvement intéresse au plus haut degré la sollicitude du gouvernement de S. M. I. En partant, S. A. avec sa bonté accoutumée, a adressé à MM. les architectes des paroles de bienveillance et d'encouragement.

— Avant-hier lundi, le général Grabbe, aide-de-camp général de l'empereur Nicolas, dont la mission relative aux affaires des principautés est finie, s'est rendu avec M. Titow et accompagné des personnes qui composent l'ambassade de Russie, au palais impérial de Beylerbey, où il a été reçu en audience de congé par S. M. le Sultan, qui lui a fait un accueil distingué. Le ministre des affaires étrangères, Aâli pacha, et le ministre de la guerre, Osmân bey, ont assisté à cette audience.

— Le bateau à vapeur de guerre russe, le *Vladimir*, qui était parti d'ici pour Odessa afin d'y porter les bases de l'arrangement des affaires Moldo-Valaques qui doivent être soumises à l'approbation de l'empereur Nicolas, était de retour dimanche matin pour être remis à la disposition du général Grabbe et des officiers qui composent sa mission. Le *Vladimir*, ayant à bord M. Grabbe, M. Titow et les attachés de l'ambassade de Russie, est parti hier pour Buyukdéré. A son départ, il a fait le salut d'usage, qui lui a été rendu par les batteries de Top-hané, puis le général Grabbe a fait servir sur le *Vladimir* un magnifique dîner d'adieu. Dans la nuit, ce steamer a quitté Buyukdéré et a continué la route pour Odessa, tandis que le bateau russe de station ramènait à Constantinople M. Titow et les personnes de sa mission.

La veille, un grand dîner suivi d'une soirée dansante avait eu lieu au palais de Russie.

— Dimanche dernier, le général Grabbe, M. Titow et toutes les personnes qui composent la mission de Russie se rendirent aux îles des Princes, où ils passèrent toute la journée.

— Le 6 mai a été célébré, à la légation de France, l'anniversaire de la proclamation officielle de la République. Désireux de s'associer aux manifestations de la mère-patrie, à ses vœux comme à ses espérances, et répondant à l'invitation et à la pensée du ministre le général Aupick, les Français résidant à Constantinople se sont empressés de se réunir à 10 heures 1/2 au palais de la légation pour de là, se rendre à la chapelle où a été célébrée une messe suivie d'un *Te Deum* et terminée par une bénédiction donnée par Sa Grandeur l'Archevêque de Pétra. On doit regretter que le départ récent de la *Védette*, en privant cette solennité patriotique du concours des marins de ce bâtiment à vapeur, n'ait pas permis d'exécuter les salves usitées en pareille circonstance.

Un grand dîner auquel on assistait S. Exc. Aâli pacha, ministre des affaires étrangères, l'Archevêque de Pétra, le premier interprète de la Porte, l'introducteur des ambassadeurs et les deux députés du commerce, réunissait ensuite tout le personnel de la légation. Deux toasts ont été portés : le premier par S. Exc. Aâli pacha, à la grandeur et à la prospérité de la République Française, la fidèle alliée et l'amie de la Porte; le deuxième par le représentant de la France qui s'est exprimé en ces termes :

« Interprètes des sentimens qui animent la République, la fidèle alliée de la Sublime Porte, comme l'a fort bien dit S. Exc. le ministre des affaires étrangères, nous demandons au ciel qu'il conserve long-temps à l'amour de ses peuples S. M. le Sultan, qui lui a permis de donner tout leur développement aux institutions nouvelles qui font sa gloire, comme elles assurent la prospérité et la puissance de son vaste Empire. »

Le soir, une foule nombreuse dans laquelle on remarquait les membres des diverses légations, celle de Russie exceptée, circulait dans les salons du palais. L'absence du représentant de cette dernière puissance est la conséquence naturelle de la position respective des deux gouvernemens; il n'aura pas cru pouvoir s'associer à la fête commémorative de la proclamation d'une nouvelle forme de constitution politique que S. M. le Czar n'a pas encore reconnue. — La cordialité la plus grande a présidé à cette réunion qui s'est prolongée jusqu'à minuit.

— Samedi dernier, S. Exc. sir Stratford-Canning a eu, au palais de l'Arsenal, une conférence de plusieurs heures avec S. Exc. Suleyman pacha, ministre de la marine. Les hommes d'Etat qui ont été rendus à l'ambassadeur de S. M. Britannique.

— Hier, M. le général de division Aupick et Mme Aupick, accompagnés de MM. les officiers attachés à la légation, se sont rendus à Belgrade où ils ont passé toute la journée.

— Nous avons annoncé, dans un de nos précédens numéros, que Fâ'ik Efendi, commissaire impérial pour les principautés, Omer pacha et Kérim pacha, avaient reçu de l'empereur Nicolas la décoration de St-Anne de première classe. Le Sultan vient d'autoriser ces hauts fonctionnaires à porter cette décoration. La décoration du même ordre, troisième classe, a été accordée aux secrétaires de Fuad Efendi, ces derniers ont également reçu du Sultan l'autorisation de la porter.

— Le gouvernement autrichien est le premier qui soit entré dans la voie des largesréformes en matière de système quarantenaire, et surtout relativement aux provenances de la Turquie. Cependant, il a nommé dans ces derniers temps une commission sanitaire qui se compose de MM. les docteurs Sigmund, Breuning et Blauhy, à l'effet de faire étudier les quarantaines de l'empire S'il résulte de l'examen auquel va se livrer cette commission une suffisante garantie de sécurité en ce qui concerne les établissemens sanitaires de la Turquie, l'intention du gouvernement autrichien serait de supprimer ses propres quarantaines; de la sorte il serait une grande facilité pour les relations commerciales avec l'Orient acquerraient encore une plus grande facilité.

MM. Sigmund, Breuning et Blauhy sont arrivés à Constantinople par l'avant-dernier bateau de Galatz. Ils ont déjà visité les quarantaines des principautés danubiennes et de Varna. Ils doivent partir demain pour se rendre à Alexandrie.

Avant-hier lundi, ils ont eu l'honneur d'être présentés à S. A. Ahmet-Fethi pacha, qui a les quarantaines de l'empire dans ses attributions, par le comte de Sturmer, intérvinoce d'Autriche.

Aujourd'hui, ils ont également eu l'honneur d'être présentés par le premier interprète de l'internonciature d'Autriche, M. le baron Testa, à S. A. le Grand-Vézir, Réchid pacha, et à S. Exc. le ministre des affaires étrangères, Aâli pacha.

— Nous avons été induits en erreur, en annonçant, dans notre dernier numéro, que Nécbet-bey avait remis, le 3 mai, les archives de la légation Toscane à M. Serafini, nommé chargé d'affaires *ad interim* par le gouvernement provisoire actuel de Florence. Les archives en question se trouvent encore entre les mains du jeune et intelligent directeur du bureau des passeports.

— On nous écrit d'Athènes, que le ministre de Prusse près le gouvernement hellénique, a été rappelé par son gouvernement. Ce diplomate s'est embarqué le 30 avril pour Trieste, à bord du bateau à vapeur autrichien.

— M. Mihanovich, consul-général d'Autriche à Smyrne, vient d'être appelé à la direction de la chancellerie commerciale de l'internonciature d'Autriche à Constantinople.

— Samedi dernier, les officiers russes qui ont accompagné à Constantinople le général Grabbe, sont allés visiter le camp de Zeïtun-Bournou, composé d'une partie des *rédifs* arrivés dans la capitale. Ils ont été très satisfaits de la belle tenue de ces troupes.

— Lundi dernier, Husni Efendi, tout récemment nommé premier secrétaire du conseil de police et président du conseil d'instruction, a personnellement visité les prisons de la capitale pour élargir les détenus qui ont droit à cette faveur, et s'assurer si les ordres donnés par le ministre sont exactement exécutés.

L'activité et l'intelligence que déploie Husni efendi dans l'exercice de son emploi, font de ce fonctionnaire, un des serviteurs les plus méritans de la S. Porte.

— Un jeune turc avait fait arrêter, ces jours passés, un batelier à Scutari, sous le prétexte que ce dernier lui devait de l'argent, et soutenait son dire par des moyens de deux faux témoins. Les prétentions du demandeur avaient été trouvées non fondées, il a été écroué en compagnie de ses complices, et le prévenu a été rendu à la liberté.

— Ces jours derniers, un navire turc commandé par le capitaine Séid-aga, chargé de contrebandes de Varna, a échoué tout près de Sinoï, dans la Mer-Noire. Réduit, ainsi que les hommes préposés à la garde de la côte, ayant été soupçonné d'avoir volé à bord de ce navire 4,000 oques de *tchericke* et reconnu coupable, a été, comme de raison, arrêté et traduit devant la police qui instruit son procès.

— Les mesures d'exil adoptées jusqu'ici contre plusieurs personnes coupables de délits ou de crimes ayant été reconnues inefficaces, le ministère de la police vient de prendre la détermination de reléguer en Arabie 51 voleurs qui se trouvent, en ce moment, détenus dans les prisons de Constantinople, leur retour dans cette capitale devenant ainsi presqu'impossible.

— La police ayant été instruite que trois individus exerçaient, à Rodosto, l'odieux et criminel métier de faux-monnoyeurs, a donné sur le champ l'ordre d'arrêter ces misérables.

Un autre individu a été arrêté à Constantinople, et jeté dans les prisons, pour fabrication de fausses pièces turques de 20 piastres en argent, et de faux talaris de la Reine.

— L'hymne national, composé par M. A Mariani et par autorisation impériale imprimé et dédié à S. M. le Sultan, se trouve en vente au magasin de musique, vis-à-vis de l'église de Ste-Marie et chez M. L. Moretti, souffleur au théâtre Naoum.

Cet hymne, entièrement conforme à celui qui a été exécuté en présence de S. M. I., est imprimé avec l'accompagnement de l'orchestre; un piano est ajouté l'accompagnement pour le forte-piano.

— On nous écrit de Samsoun, le 3 mai :

« Aujourd'hui, 1125 hommes du *Rédif* ont été embarqués sur le pyroscaphe ottoman le *yassiini-Tidjaret* pour Constantinople. On attend un autre régiment du *Rédif* pour le même destination. »

— Le bateau à vapeur de l'Etat l'*Erdjil*, arrivé dimanche dernier, avait à bord 650 soldats provenant de Smyrne.

— Le même jour, est arrivé le bateau à vapeur du Lloyd autrichien *Wien*, avec 413 soldats qu'il avait embarqués dans le même port.

— Avant-hier, lundi, est arrivé de Smyrne le bateau à vapeur de l'Etat l'*Esseri-Nusret*, avec 287 hommes de troupe.

— Le Bateau à vapeur de l'Etat le *Pétit-Chetlet* a été destiné pour faire les trajets des îles des Princes. Ces trajets commenceront le 15 de ce mois.

— Le bateau à vapeur de l'Etat le *Noumouschi-Tidjaret* est arrivé samedi dernier de Salonique, ayant 450 soldats à son bord.

— Le bateau à vapeur de l'Etat, le *Vassitaï Tidjaret*, est arrivé le même jour de Trébisonde et de Samsoun, avec 1119 soldats à son bord.

(Correspondances particulières.)

SYRIE. DAMAS, 18 *avril*. — Il y a un an environ, le gouvernement turc avait fait saisir et mettre en prison Ahmed-El-Nasser Chéikh de la tribu des Arabes-Hassana : sur la parole de ce dernier de ne point tenter de s'évader, l'autorité locale lui avait permis de circuler librement dans l'intérieur de la ville, sous la garde de deux ou trois Cawas seulement. Elle n'avait pas songé que les Bédouins n'avaient pas de parole sur ce point. D'après leur façon de penser, tous les moyens sont permis à un prisonnier pour acquérir sa liberté. Ahmed-El-Nasser ne tint donc pas compte de sa promesse et alla rejoindre ses tribus. — Depuis lors, le gouvernement a cherché tous les moyens possibles pour le ressaisir; et ce n'est que dernièrement, grâce à une ruse que Hassan aga El-Yassedji, commandant des troupes irrégulières de ce Pachalik parvint à s'en rendre maître. — Il l'invita à venir le trouver, après lui avoir envoyé un sauf-conduit et une promesse officielle qu'on n'attenterait ni à ses jours, ni à sa liberté. Ahmed-El-Nasser, plein de confiance dans ces promesses, se rendit à cette invitation. Mais depuis, il a disparu avec deux cents qui l'accompagnaient. On a d'abord attribué cette disparition à une fuite, mais aujourd'hui, on est à peu-près certain qu'Ahmed-El-Nasser a été mis à mort secrétement.

EGYPTE. ALEXANDRIE, 24 *avril*. — S. A. Abbas pacha continue à résider au Caire, dans son palais de Hassan, au désert. Il vient de nommer Ali-Boucham, qui a été confié à S. Exc. Aly-Boucham pacha. Ce fonctionnaire sera chargé de recevoir les visites et les pétitions adressées à S. A. le gouverneur-général. Il lui transmettra le résumé des pétitions, et répondra aux pétitionnaires.

— S. Exc. Mouchir bey, envoyé de la Porte, s'est entendu avec l'administration locale relativement au contingent de troupes que l'Egypte doit fournir dans la prévision de plus graves événemens : 4,800 hommes sont partis pour les Dardanelles, et cet envoi sera suivi d'autres plus considérables.

— Tous les travaux sont suspendus : le barrage ne sera terminé que dans deux ans; on ne travaille plus à l'Arsenal.

M. John Pewée, envoyé de la compagnie Orientale Péninsulaire anglaise, venu ici pour traiter de l'établissement d'un chemin de fer entre Suez et le Caire, a quitté Alexandrie, quelques jours sans avoir rien obtenu. L'administration a résisté sur cette question avec beaucoup d'énergie.

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.

Paris, 19 avril.

Dans la séance de l'Assemblée nationale du 18, M. Dupont (de Bussac), rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet présenté par le ministre de l'intérieur, pour proroger pendant trois mois la loi qui régit actuellement la presse, a donné lecture de son rapport. La commission propose en réalité une législation nouvelle: diminution de moitié du cautionnement, réduit à 12 francs; dispense du cautionnement pour tout journal nouveau, pendant les quarante-cinq jours qui précèdent les élections générales; suspension pendant le même délai des réglemens imposés au colportage et à la distribution des écrits, à l'affichage, etc., etc., telles sont les principales dispositions du projet proposé par la commission. L'Assemblée en a entendu la lecture dans un profond silence, et d'accord avec le ministre de l'intérieur, elle en a fixé la discussion au lendemain.

Il a fallu deux nouveaux tours de scrutin pour arriver à l'élection du dernier conseiller d'Etat que l'Assemblée avait à nommer : c'est M. Boussingault qui a été élu.

Dans la même séance, la discussion s'est engagée sur les dépenses du matériel des postes; et a été même continuée le lendemain Elle a cependant produit déjà un résultat assez important, c'est l'engagement pris par le ministre des finances de renoncer à l'exploitation directe de la correspondance du Levant, et de mettre prochainement ce service en adjudication.

M. de La Tour-d'Auvergne, attaché à la direction politique du département des affaires étrangères, a été désigné pour accompagner M. le général Oudinot en qualité de secrétaire de légation. Il est parti le 19 porteur de dépêches et d'instructions pour le commandant en chef de la division expéditionnaire, laquelle se partagera, dit-on, en deux corps, le premier de 7,000 hommes, et le second de 5,000.

M. de La Tour-d'Auvergne, chargé déjà de deux missions à Gaëte, est neveu du cardinal-évêque d'Arras.

On assure qu'un arrangement est intervenu entre la France et l'Angleterre, au sujet de l'affaire de Madagascar. Par suite de cet arrangement, une expédition commune aurait lieu, dans le but d'obtenir de la reine des Hovas des avantages semblables pour les deux nations.

Plusieurs centaines de citoyens anglais sont venus rendre aux gardes nationaux de Paris la visite qu'ils avaient reçue d'eux il y a quelques mois. C'étaient autrefois les souverains qui se faisaient ces visites internationales; aujourd'hui que le souverain s'appelle le peuple, ce sont les citoyens libres de chaque pays qui échangent ces témoignages de courtoisie et de bonne intelligence. C'est donc à la population parisienne qu'il appartient de souhaiter la bienvenue à ses hôtes; elle a gardé le meilleur souvenir de l'accueil qui fut fait à ses délégués dans la capitale de l'Angleterre, et elle tient à cœur, nous en sommes sûrs, de témoigner à ses voisins le même empressement et la même cordialité qu'elle a rencontrés chez eux. Dans des temps où plus que jamais l'opinion est la reine du monde, ces rencontres spontanées et pacifiques de deux grands peuples libres ont une portée qu'on ne saurait méconnaître; ce sont en quelque sorte des traités d'alliance d'autant plus sincères qu'ils sont entièrement volontaires, et qu'ils n'en sont pas moins solides pour n'être pas officiels. De ce mutuel échange de poignées de main, de toasts et de souhaits bienveillans, chacun remporte dans son pays des souvenirs qui ne peuvent qu'entretenir le besoin et l'amour de la paix.

On lit dans la *Patrie* du 19 avril :

« Nos dernières nouvelles de Florence nous donnent la certitude qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, le grand-duc de Toscane est rentré dans sa capitale. »

S'il faut en croire des lettres particulières reçues d'Italie par le *Messager des Théâtres*, Rossini serait devenu fou.

La raison de l'immortel compositeur n'aurait pas résisté aux secousses des événemens politiques. Poursuivi, à titre de modéré, par les révolutionnaires qu'exaspérait la ruine de leur cause; échappé par miracle à une bande furieuse qui serait venue pour le tuer, et qui, ne le trouvant pas, l'aurait fusillé en effigie, Rossini n'aurait préservé que sa vie, et cette grande intelli-

---

fait être malheureux jusqu'au mariage, et même après, si c'est possible.

Le lendemain M. Vernage fut enfin reçu. Il avait vu son notaire, ses affaires allaient en règle; il s'était permis même de faire quelque dépense, il avait acquis, dit-il galamment, une certitude fâcheuse : Mme Crétu était plus riche qu'il ne le croyait; il n'aurait pas le plaisir de l'enrichir.

— Comment, mons eur, vous avez vu mon notaire? s'écria la veuve.

— Pardon, madame, que j'ai pris cette liberté.

— Vous vous êtes bien pressé de faire cette démarche!

— Oui, madame; mon impatience est égale à mon amour : c'est tout dire.

Cependant le beau jeune homme de la veille remplissait l'imagination de Mme Crétu, et elle comparait involontairement son ardeur, sa vivacité, les boucles noires de ses cheveux et ses yeux brillants et animés avec la figure ridée de M. Vernage, la lenteur de ses mouvements et l'expression un peu effacée de ses regards.

— Avez-vous servi, M. Vernage? demanda-t-elle brusquement.

— Moi, madame? jamais.

— Je croyais que vous aviez été garde-du-corps sous Louis XVIII!

— Jamais, madame, heureusement.

— Comment, vous ne savez pas monter à cheval?

— Du tout, madame, mais j'ai Baptiste, mon valet de chambre, qui est excellent cavalier; auriez-vous une commission à lui donner?

Mme Crétu n'avait de commission à donner à personne, elle était comme Phèdre; elle voulait voir un chef fuyant dans la carrière, c'est-à-dire M. de Tersay sur un cheval au galop.

M. Vernage fut bondé parce qu'il n'avait pas été garde du corps. On le pita poliment d'abréger sa visite, et le lendemain, lorsqu'il revint, il trouva le femme de chambre Anna désolée et Mme Crétu absente.

— Comment, Anna, dit le naturaliste, la colombe a quitté son nid? Mme Crétu s'est envolée?

— Hélas! oui, monsieur.

— Et où a-t-elle dirigé son vol?

— Je ne sais, monsieur, chez Mme S..., qui a une ferme je ne sais où.

— Elle est en campagne?

— Oui, monsieur... *Je ne* comprends plus rien à madame, ajouta la femme de chambre, elle va passer un mois dans une terre à six lieues de Paris.

— Un mois! s'écria douloureusement M. Vernage.

— Tout autant, monsieur, et chez qui? chez Mme S..., qu'elle ne voit pas trois fois par an, et elle ne connaît pas, moi, dont elle ne saurait se passer..... Ah! je suis bien malheureuse!...

— Je suis aussi malheureux que toi, répondit le naturaliste, j'ai savait que lorsque la femelle du pivert quitte son mâle, c'est qu'elle en cherche un autre.

— Il est inutile de dire par quelle diplomatie féminine Mme Crétu parvint à se faire inviter à aller passer un mois dans la terre de son amie, Mme S..., mais au sou qu'elle prit d'éloigner d'elle Anna, sa femme de chambre, on comprend aisément qu'elle devait y trouver M. Adolphe de Tersay. Anna avait dans les intérêts de M. Vernage, et elle était, pour Mme Crétu, le témoin fâcheux d'une faiblesse que la belle veuve ne cherchait pas à se dissimuler : elle voulait oublier sa vie passée. Ce premier mari dont elle portait le nom, M. Vernage, Anna, elle voulait effacer le souvenir. Elle commençait des jours nouveaux, elle vivait pour la première fois : elle aimait, qui? un jeune homme beau comme Apollon, aussi courageux qu'un lion, personne n'en doutait, et auprès d'elle doux et timide comme une belle fille. Cet homme aimait, il semblait que ces yeux ne pouvaient la quitter, il ne savait pas vivre un moment sans la voir; le jour auprès d'elle, la nuit se promenant sous les fenêtres de sa chambre à coucher.

— Ma chère amie, lui disait Mme S..., vos beaux yeux ont fait une victime; ce pauvre Adolphe s'en va mourant.

— Non Dieu, ma bonne amie, répondait en minaudant Mme Crétu, à mon âge on ne meurt plus aux grandes passions.

— Ne dirait-on pas que vous avez trente ans, répondait Mme S...

M. de Tersay en avait vingt-quatre. Son d'une famille distinguée, il était sans patrimoine et ne possédait au monde que son grade de lieutenant. Un ministre de mauvaise humeur pouvait lui enlever, non pas son grade, mais son emploi, et alors le jeune homme aurait été fort embarrassé pour vivre : un mariage avantageux lui était donc nécessaire, et son amour-propre lui ne pouvait mieux s'élever qu'à Mme Crétu.

Cependant il n'était pas conduit seulement par l'intérêt; la beauté de la veuve l'avait séduit, il l'aimait, et en s'attachant à elle peut-être ne songeait-il pas d'abord au mariage, mais à certains projets de séduction dont un jeune homme supposé toujours la réussite facile. Mme Crétu était pour son amour-propre une conquête flatteuse; elle était plus âgée que lui, il est vrai, mais les jeunes gens sont de tous les hommes ceux qui font le moins de cas de la jeunesse; la qualité que l'on a est toujours celle que l'on prise le moins; ils aiment à se laisser conduire et guider par une femme; ils ont confier leur bonheur, sauf à reprendre ensuite l'indépendance qu'ils ont un moment aliénée. Quand M. de Tersay vit qu'il était aimé sans être plus heureux, il songea sérieusement au mariage, et il s'adressa à Mme S*** pour négocier cette grande affaire.

— Hélas! dit Mme Crétu, songez à ce que vous faites, Monsieur; j'ai quarante ans.

— Il n'en est rien, Madame, reprit le jeune homme.

— Mon Dieu! dit encore la veuve, si j'avais la folie de vous écouter vous verriez que je ne m'écarte pas de la vérité.

C'était seulement parce qu'elle était décidée à faire cette folie que Mme Crétu avouait son âge; elle se croyait libre, et, comme nous l'avons dit, le souvenir de M. Vernage s'était effacé de son esprit. La seule chose qu'elle eût permis au naturaliste, c'était d'espérer; cela, suivant elle, ne l'engageait à rien; cela ne devait pas l'empêcher de céder à une passion irrésistible : il ne fallait pas pour un mot dit légèrement, faire le malheur de deux personnes, le sien premièrement, et ensuite celui de M. de Tersay, qui se mourait d'amour. Avait-elle quarante ans? eh! non; son acte de naissance lui en imposait; en lisant ce papier officiel, elle avait pu croire à une erreur; une fâcheuse s'était glissée dans sa rédaction : la date était fausse assurément; elle en appelait à son miroir, à toutes les personnes qui l'entouraient, aux femmes même si habiles à se vieillir les unes les autres; et d'ailleurs on a l'âge que l'on paraît avoir, pas un jour de plus.

M. de Tersay l'aimait avec une passion qui serait éternelle. Qu'elle était heureuse! elle encrichissait celui qu'elle aimait! et elle lui sacrifiait un homme riche qui aurait doublé sa fortune. Elle n'aurait point d'équipage, point de villa dans le bois de Satory, mais elle serait heureuse. Le jour de Tersay valait bien celui de Vernage, s'il ne valait mieux. Ensuite qu'y a-t-il au monde de moins poète qu'un naturaliste? Un naturaliste devient facilement botaniste, géologue, chimiste; poète, jamais; M. de Tersay, au contraire, était poète comme un amoureux de vingt ans, son âme était tout entière de Mme Crétu; il faisait des vers aussi bien qu'elle ou à peu près. Au grand contentement de Mme S...., le mariage se fit dans la chapelle du château; Mme Crétu devint Mme de Tersay, et assura la fortune du jeune lieutenant.

— Vous donnerez votre démission, mon ami, dit la nouvelle mariée à M. de Tersay, je ne veux point quitter mon mari, ni le suivre en Afrique. Je ne veux point qu'il soit tué par les Bédouins, ni mourir de douleur pour l'avoir perdu.

Le jeune homme ne demandait pas mieux que d'être libre et d'échanger les chaînes de la discipline contre celles du mariage. Il donna sa démission; le lieutenant de spahis devint un bourgeois de Paris; et riche, heureux et le cœur rempli de joie et d'amour, il passa auprès de sa femme cette lune de miel qui devait ne jamais finir.

La position de M. Vernage était toute contraire. Dès le premier jour du départ de Mme Crétu, il avait deviné son abandon. Une femme qui veut tenir les promesses qu'elle a faites ne fait pas de telles choses; elle n'a plus rien à dire pour s'engager, que si elle est decidée à manquer à sa parole.

— Anna, dit-il à la femme de chambre, votre maîtresse ne sera pas ma femme; ce départ est mon congé. Je comptais vous faire un cadeau de mes; il ne faut pas que vous en soyez privée. Prenez ces six louis.

Anna fit une belle révérence et prit le six pièces d'or.

— Maintenant, Anna, dit encore M. Vernage, il faut me dire toute la vérité. Que est mon rival? connaissez-moi celui qui l'emporte sur moi.

Anna ne savait rien et n'avait par conséquent rien à avouer; elle voulut rassurer M. Vernage et lui redonner de l'espoir.

— Une veuve, lui dit-elle, tient plus à sa liberté qu'une jeune fille, et a besoin de réfléchir avant de se résoudre à un second mariage. Les réflexions de Madame ne pourront que vous être salutaires, et avant un mois nous la reverrons... Elle vous fera appeler, Monsieur.

M. Vernage courut s'enfermer dans sa villa, où le soin de ses collections et les animaux des oiseaux n'occupèrent pas tellement son temps qu'il ne lui en restât beaucoup pour songer à la belle fugitive. Il ne tarda pas à recevoir un billet de faire part qu'apprit ainsi que Mme Crétu était devenu Mme Adolphe de Tersay.

— Ah! s'écria-t-il alors, je vois ce que c'est : elle voulait être noble, elle voulait un nom qui fût partout d'une particule; c'est ma roture qui me coûte son bonheur.

Il était donc sacrifié à un sentiment de vanité, à un orgueil qu'il croyait tout à fait étranger au caractère de Mme de Tersay! Il imagina donc qu'un rival était un homme de sang-bleu, qui jouissait d'une fortune égale à la sienne, et le l'emportait sur lui que par la naissance et les armoiries.

— Voilà bien les femmes de lettres, pensa-t-il; le moindre hochet les éblouit, le plus petit parchemin les séduit, et moi qui la croyais modeste!

MARYS AYRAND.

(La suite à un prochain numéro.)